

S1786

Distr.  
LIMITEE

CAP.4 / INF.8  
3 octobre 1972

Original : FRANCAIS/  
ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Conférence des planificateurs africains  
Quatrième session

Addis-Abéba, 4-13 octobre 1972

### LA METEOROLOGIE ET LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

#### Introduction

1. A la suite d'un cycle d'études sur le rôle des services météorologiques dans le développement économique de l'Afrique (Ibadan, octobre 1969) qui a remporté un très grand succès, la CEA a adopté la résolution 196(IX) intitulée "La Veille météorologique mondiale et le développement économique en Afrique". La Commission y reconnaissait que les renseignements météorologiques et climatiques sont d'une grande importance pour la planification à court et à long terme et estimait que la mise en œuvre de la Veille météorologique mondiale (VMM) aurait une influence bénéfique sur le développement économique. C'est pourquoi la CEA invitait, dans cette résolution, les Etats Membres à faciliter la mise en place de la VMM et à établir des liens institutionnels entre les services météorologiques nationaux et les organismes responsables de la planification et de l'exploitation des ressources naturelles dans leurs pays respectifs, ou bien à renforcer les liens qui existent. Le texte de cette résolution figure en annexe au présent document.

#### Objet du document

2. Le présent document fait le point de l'évolution de la situation dans ce domaine depuis que la CEA a adopté la résolution 196(IX) et contient des suggestions concernant les futures mesures qu'il serait possible de prendre à cet égard.

#### Exposé

3. L'importance de la météorologie pour la planification et le développement a été soulignée dans les conférences faites au cours du cycle d'études d'Ibadan (on trouvera des renseignements complets à ce sujet dans le compte rendu du cycle d'études, dont il est possible de se procurer des exemplaires auprès de la CEA et de l'OMM). Les conférenciers ont illustré, par des exemples pratiques, la manière d'utiliser avec grand profit les renseignements météorologiques pour la planification des divers secteurs de l'économie nationale, dont l'agriculture, les transports terrestres, les transports aériens, la mise en valeur des ressources en eau, l'industrie, la construction et le tourisme.

4. Dans l'une des conférences faites à Ibadan au sujet des applications de la météorologie à l'agriculture, il était fait mention de la série des études agroclimatologiques effectuées dans le cadre d'un projet commun de la FAO, de l'Unesco et de l'OMM. Depuis lors, les résultats de l'étude de la zone semi-aride de l'Afrique située au sud du Sahara ont été examinés au cours d'une conférence technique qui s'est tenue à Dakar, en février 1971; le compte rendu de cette conférence sera publié prochainement. Un rapport technique sur l'agroclimatologie des hauts plateaux de l'Afrique orientale a également été publié et des dispositions sont actuellement prises pour organiser une conférence technique réunissant les pays intéressés.

5. En ce qui concerne la mise en valeur des ressources en eau, l'OMM a continué à collaborer étroitement avec la CEA. Une Conférence sur le rôle de l'hydrologie et de l'hydrométéorologie dans le développement économique de l'Afrique a été convoquée à Addis-Abéba, en septembre 1971, par la CEA, l'OMM, la FAO et l'Unesco, avec le patronage de l'Organisation de l'unité africaine. D'importantes suggestions ont été formulées à cette occasion au sujet des futures activités dans ce domaine. Les actes de la conférence paraîtront dans un proche avenir. Un hydrométéorologiste de l'OMM a été détaché à la CEA pour collaborer avec le secrétariat à la détermination des besoins existant en matière de réseaux hydrologiques pour la mise en valeur des ressources en eau de l'Afrique.

6. Depuis l'adoption de la résolution 196(IX), les gouvernements des Etats membres ont poursuivi la réalisation de la Veille météorologique mondiale. L'OMM y a contribué dans toute la mesure possible, lorsque cela était nécessaire, en fournissant de l'équipement et des services au titre de Programme d'assistance volontaire (PAV). L'Organisation a également accordé à des météorologistes africains des bourses d'études de longue durée financées soit sur le PAV, soit sur le budget ordinaire de l'OMM. En outre, elle a fourni, dans le cadre du PNUD, une assistance technique dans ces différents domaines, ainsi que dans celui des applications de la météorologie au développement économique, notamment en agriculture et pour la mise en valeur des ressources en eau. C'est ainsi que des améliorations considérables ont été enregistrées dans les réseaux météorologiques et les autres réseaux d'observation de l'Afrique, ainsi que dans la formation professionnelle des météorologistes africains. Toutes ces activités ont facilité les travaux des centres météorologiques nationaux et régionaux. Il s'en est suivi que les services météorologiques de nombreux pays sont à même d'améliorer progressivement l'assistance qu'ils apportent à la planification et au développement économiques.

7. Cette amélioration s'est surtout fait sentir dans le nombre croissant d'Etats membres où le Service météorologique est régulièrement consulté par les autorités nationales de planification. Le nombre des Etats membres où le Service météorologique est représenté au Comité national de coordination de l'agriculture a également augmenté.

8. Depuis le cycle d'études d'Ibadan, l'OMM s'efforce de plus en plus de favoriser les applications de la météorologie au développement économique. Le Comité exécutif de l'OMM a établi un Groupe d'experts de la météorologie et du développement économique et social, qui prépare actuellement une publication technique sur les divers aspects des applications de la météorologie. Ce Groupe d'experts a également suggéré, et le Comité exécutif a donné son accord, que des études des coûts et rendements des services météorologiques soient entreprises par des spécialistes, selon une méthode donnée dans quelques pays pilotes. Deux pays africains ont offert de mettre à la disposition de l'OMM les installations et les services nécessaires à ces études.

9. Pour résumer, on peut constater que s'il reste encore beaucoup à faire, des progrès considérables ont déjà été accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 196(IX).

#### Mesures proposées

10. La Conférence des planificateurs africains désirera peut-être souligner une nouvelle fois l'importance que la météorologie présente pour la planification du développement et suggérer aux Etats membres de renouveler leurs efforts en vue de donner suite à la résolution 196(IX).

ANNEXE III

Annexe au paragraphe 11.13 du résumé général

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Neuvième session  
Addis-Abéba, 3-14 février 1969

LA VEILLE METEOROLOGIQUE MONDIALE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE  
Résolution 196(IX) adoptée par la Commission à sa 152ème séance plénière  
le 13 février 1969

La Commission économique pour l'Afrique,

Consciente de ce que les renseignements météorologiques et climatiques constituent une condition préalable à une saine planification, à court terme ou à long terme, du développement des économies nationales et de l'exploitation effective des ressources naturelles,

Convaincue que la mise en œuvre du plan de la Veille météorologique mondiale adopté par le cinquième Congrès de l'Organisation météorologique mondiale contribuera à l'expansion des services météorologiques en Afrique et aura une influence bénéfique sur le développement économique,

Notant que les recommandations du cycle d'études organisé par la CEA sur le rôle des services météorologiques dans le développement économique de l'Afrique qui sont présentées dans le document E/CN.14/429, embrassent dans des conditions suffisantes les principaux domaines du développement économique qui réclament l'utilisation de renseignements météorologiques,

1. Invite les Etats membres à faciliter la mise en place du système de la Veille météorologique mondiale dans leurs pays respectifs en incorporant dans leurs plans nationaux des dispositions appropriées pour le renforcement de leurs services météorologiques et en procurant à ceux-ci le personnel et les moyens requis pour leur permettre d'appliquer pleinement ce système,

2. Invite en outre les Etats membres à établir des liens institutionnels entre les services météorologiques nationaux et les organismes responsables de la planification et de l'exploitation des ressources naturelles dans leurs pays respectifs, ou à renforcer ceux qui existent, afin de tirer pleinement parti de la Veille météorologique mondiale pour le développement économique;

3. Lance un appel aux Etats membres pour qu'ils accordent leur plein appui à l'application des recommandations du Cycle d'études OMM/CEA et pour qu'ils mettent en œuvre les recommandations dudit Cycle d'études;

4. Prie le Secrétaire exécutif de poursuivre et de renforcer la coopération entre la CEA et l'OMM dans l'intérêt général du développement africain.